



Ecole de commerce

Nombre de périodes de cours par semaine		1e année	2e année	3e année	
Branches de maturité professionnelle	Français	5	3	3	
	Allemand	5	3	3	
	Anglais	3	4	4	
	Finance et comptabilité	3	3	4	
	Économie et droit	3	3	3	
	Mathématiques	4	3	2	
	Technique et environnement	2	2		
	Histoire	2	2		
	Travail interdisciplinaire			1	
Domaines de compétences opérationnelles CFC	DCO E	Utilisation des technologies numériques du monde du travail	2	2	2
	DCO B	Interactions dans un milieu interconnecté			
	DCO C	Coordination des processus de travail en entreprise	3	4	5
	DCO D	Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs			
	Sport	2	2	2	
Mandats pratiques scolaires	MPS : stages EPC	1	4	1	
	MPS : stage en entreprise		2		
Complément au CFC	Technologie			2	
	Spécialisations à choix	Gestion de projet			
		Stratégie commerciale et supply chain			
		Italien			4
	Espagnol				
Nombre de jours de cours par semaine :		5	5	5	

Branches de maturité professionnelle : promotion semestrielle

A la fin de chaque semestre, l'élève reçoit un bulletin composé des moyennes de branche et d'une note semestrielle de maturité professionnelle. L'élève est promu-e au semestre suivant si :

- la note semestrielle de maturité professionnelle atteint 4.0 ;
- deux notes de branches au plus sont insuffisantes ;
- la somme des dixièmes en-dessous de 4.0 est inférieure ou égale à 2.0 points.

L'élève qui ne remplit pas les conditions fixées ci-dessus est promu-e conditionnellement ; il-elle ne peut être promu-e conditionnellement qu'une seule fois au cours des cinq premiers semestres de sa formation.

Branches CFC : promotion annuelle

A la fin de chaque semestre, l'élève reçoit un bulletin composé des moyennes de branche/DCO et d'une note semestrielle de connaissances professionnelles. L'élève est promu-e à l'année suivante si :

- la note annuelle de connaissances professionnelles atteint 4.0.

L'élève qui ne remplit pas les conditions fixées ci-dessus refait son année scolaire.

suite au verso



Procédure de qualification

L'élève est soumis-e aux deux procédures de qualification, maturité professionnelle (à la fin de la 3ème année) et CFC d'employé-e de commerce (à la fin de la 4ème année, après son année de stage). **Attention, la MP ne peut être obtenue que si le CFC est réussi !**

Procédure de qualification pour l'obtention du certificat de maturité professionnelle				
Domaine	Branche	Notes « école » arrondie à 0.1	Notes d'examens arrondies à 0.5 (écrit et TIP) / 0.1 (écrit & oral)	note de branche arrondie à 0.5
Domaine fondamental	Français	Moyenne de tous les semestres	Écrit 150' Oral 15' à 20'	50% école 50% examen
	Allemand		Écrit 120' Oral 15' à 20'	
	Anglais		Écrit 120' Oral 15' à 20'	
	Maths		Écrit 120'	
Domaine spécifique	Finances et comptabilité	Moyenne de tous les semestres	Écrit 180'	Note école seulement
	Economie et droit		Écrit 120'	
Domaine complémentaire	Histoire	Moyenne de tous les semestres	Pas d'examen	Note école seulement
	Technique et environnement			
Interdisciplinarité	4 TIB sur 2 semestres différentes TIP en dernière année	Moyenne des semestres TIB	Note du TIP	50% TIB 50% TIP

Le certificat de maturité professionnelle est réussi si **quatre conditions** sont remplies :

- la note globale, arrondie à 0.1, est de 4.0 au minimum ;
- pas plus deux notes de branches sont insuffisantes ;
- la somme des écarts entre les notes de branches insuffisantes et la note 4.0 est inférieure ou égale à 2.0 ;
- le CFC est réussi.

Procédure de qualification pour l'obtention du CFC d'employé-e de commerce

Domaines de qualification	Pondération	Contenu
Travail pratique (note éliminatoire)	30%	Examen Branche professionnelle
Connaissances professionnelles (note éliminatoire)	30%	Examens DCO B, C et E (écrits de 75 minutes chacun) Examen DCO D (oral de 30 minutes) Chaque note d'examen vaut 25% de la note finale
Note d'expérience	40%	Moyenne à 0.5 des contrôles de compétences en entreprise Moyenne à 0.5 des contrôles de compétences aux cours interentreprises Chaque moyenne vaut 50% de la note d'expérience

Le CFC est réussi si **trois conditions** sont remplies :

- la moyenne pondérée des trois domaines de qualification atteint 4.0 ;
- la note du domaine de qualification connaissances professionnelles atteint 4.0 ;
- la note du domaine de qualification travail pratique atteint 4.0.